

ENQUETE PUBLIQUE

Arrêté préfectoral du 20 septembre 2021

Arrêté préfectoral du 04 novembre 2021

EP préalable à DUP

Nouvelle Liaison Ferroviaire EuroAirPort

11 octobre 2021 – 09 novembre 2021

ANNEXES

au

RAPPORT

Pétitionnaire : SNCF Réseau - EAP

Commission d'enquête : Isabelle KEMPF, présidente,

Patrick ALTHUSSER

Brigitte REIBEL

Le 27 décembre 2021

3^{ème} Partie, Annexes au rapport

Précision

Conformément à la réglementation française, un commissaire enquêteur ou une commission d'enquête doit remettre un rapport, des conclusions et des annexes éventuelles.

Aussi, la commission d'enquête de la NLF EAP présente son travail en 4 parties séparées :

1. Un rapport
2. Des conclusions
3. Des annexes au rapport
4. Des annexes aux conclusions

Sommaire

3^{ème} Partie, Annexes au rapport 2

Précision 2

1. Désignation du TA
2. Désignation du TA (remplacement)
3. Arrêté préfectoral du 20/09/2021
4. Avis de l'enquête publique
5. Arrêté préfectoral du 04/11/2021
6. Courrier préfectoral de prolongation
7. Annonces légales
8. Certificats d'affichage
9. Constat d'huissier
10. Rapport de contrôle
11. PV d'enquête publique
12. Mémoire en réponse
13. Export de clôture d'EP